

L'an deux mil vingt-cinq, le treize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

Présents : Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Jean- Luc BEKAERT, Madame Josiane COPPE, Monsieur Ludovic PATTE., Madame PETIT Francine, Monsieur LEBRUN Alain, Madame VASSEUR Agnès, Monsieur FAVREL Michel, Monsieur NUTTENS Olivier.

Absents : Monsieur TARGET Gauthier, Madame DUQUENNE Angélique, Monsieur Philippe VERRIER, Monsieur MARQUANT David, Monsieur DRYHYNIEZ Julien

Madame PETIT Francine a été nommée secrétaire de séance.

En ouverture de séance, Monsieur Ludovic PATTE, 1^{er} Adjoint donne lecture du précédent procès-verbal, pour approbation., le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération autorisant le maire à engager et liquider et mandater les dépenses d'investissement
- Délibération portant désaffectation et aliénation après enquête publique
- Délibération relative à la vente d'un chemin rural
- Délibération aides téléassistances/téléalarmes
- Offre de concours ENGIE convention
- Délibération demande de subvention DETR 2025 Eglises Pertain
- Délibération convention FDE80 feu de circulation
- Délibération demande de subvention Amendes de police
- Questions diverses

01/2025 Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) du budget de la commune

Monsieur le Maire propose de faire comme chaque année une délibération pour pouvoir engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 d'un montant de : **459 253.69 €** ce qui correspond à ¼ des crédits ouverts sur le budget de 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

02/2025 Désaffectation et aliénation après enquête publique et vente du chemin

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 04 au 19 novembre 2024 ;

Vu le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant, au vu des résultats de l'enquête publique, que le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public ;

Considérant que, par suite, il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin concerné.

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré,

Approuve l'aliénation du chemin rural, sis Chaulnes à Berseaucourt à Omiécourt

Vu la demande d'achat du chemin rural de Madame PICARD née VERVAEKE Aurèlie,

Le conseil municipal, décide de fixer le prix de vente 1000,00€ (mille euros) pour compenser les coûts de l'enquête publique, et de vendre à Madame PICARD née VERVAEKE Aurèlie le chemin rural Chaulnes à Berseaucourt ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents au présent projet ;

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

03/2025 Aides téléassistances/téléalarme

Monsieur le Maire informe que le conseil départemental qui a la charge des téléalarmes facture directement aux abonnés.

Monsieur le Maire propose de procéder au remboursement de 7,20€/mois par abonné directement aux abonnés, avec factures à l'appui.

L'aide sera remboursée tous les 3 mois aux abonnés qui nous fournira les justificatifs des factures.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

04/2025 Convention d'offre de concours Mare et plates-bandes à Hyencourt le Grand

Monsieur le Maire informe le conseil municipal une offre de concours de MSE LA SOLERIE qui exploite le parc éolien sur les communes d'Hypercourt, Licourt et Potte composés de 6 aérogénérateurs.

La société propose à la commune, qui accepte, la conclusion d'un contrat d'offre de concours par lequel la société offre à la commune une contribution financière pour la réfection d'une plate-bande et le nettoyage complet de la mare rue du stade à Hyencourt le grand. La contribution financière de 6510.00€ maximum.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte et autorise, Monsieur le Maire à signer les documents.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

05/2025 Demande de subvention au Titre de la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR) -

Monsieur le Maire propose le projet changement des fenêtres et une porte de l'église de Pertain, pour un montant de travaux estimé à **12 154.17€ HT**.

Correspondant aux devis présentés suivants :

- **FABRIPLAST 12 154.17€ HT**

Après en avoir délibéré :

le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R et arrête le plan de financement suivant :

- **Subvention D.E.T.R. 25% : 3 038,54€**
- **Part revenant à la commune par fonds propres : 11 546,46€ (dont 2 430.83€ de TVA)**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

06/2025 convention financière FDE80 éclairage public rue du bosquet 1 feu récompense

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le projet d'éclairage public étudié par territoire d'Energie Somme relatif à la pose de 1 point lumineux dans le secteur de la commune suivant :

Eclairage public Rue du Bosquet – 1 feu récompense

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 16 687.00 euros TTC.

Si le conseil accepte, il sera établi entre territoire d'Energie Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

Montant pris en charge par Territoire d'Energie Somme

(20% du coût hors taxes des travaux, 70% du cout HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes, la TVA et la maîtrise d'œuvre).....**6 176.00€**

Contribution commune**10 511.00€**

Total TTC**16 687.00€**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le projet présenté par territoire d'Energie Somme
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents du projet d'un feu récompense
- D'accepter la contribution financière de la commune estimée à 10 511.00 euros.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

07/2025 Demande de subvention au Titre des amendes de police

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention au titre des amendes de police concernant l'achat d'un feu récompense pour Omiécourt ainsi que des panneaux de

Signalisation afin de mettre en place la limitation de vitesse dans Hyencourt le Grand à 30km/heure dans tout le village.

Monsieur NUTTENS Olivier et Monsieur LELEU Francis sont contre la limitation de vitesse à 30km/h pour Hyencourt le Grand.

Pour : 09

Contre : 02

Abstention : 0

Questions diverses :

Monsieur BEKAERT Jean-Luc informe une prolifération de rats à Hyencourt le Petit, que plusieurs administrés ont eu recours à un dératiseur.

Monsieur BEKAERT Jean-Luc propose l'achat d'un taille-haie supplémentaire, un escabeau, voir pour un éventuel achat d'un groupe électrogène 3000kwa.

Il serait recommandé de faire un éventuel inventaire du matériel existant.

Madame Francine PETIT demande si nous pouvons installer une main courante au niveau de la scène à la salle multifonction régis NUTTENS par mesure de sécurité.

Monsieur Leleu Francis informe que l'expert pour la rue dieu passe le 16 janvier 2025. Par la suite les travaux de la route nationale à Omiécourt seront effectués en même temps.

Questions diverses :

Fin de séance 20h40

Le Maire,

Le secrétaire de séance,